

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA VILLE DE  
GUESNAIN  
Séance du 25 juin 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 juin, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de GUESNAIN s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame LUCAS Maryline à la suite d'une convocation régulière qui lui a été faite le 18 juin 2025 laquelle convocation a été affichée à l'entrée de la MAIRIE conformément à la loi.

**Nombre de membres**

- en exercice : 27
- Présents : 19
- Votants : 25 (dont 6 procurations)

**Présents :**

Madame LUCAS Maryline – **Maire**

Messieurs et Mesdames AMADEI Corinne- CANIVET Bertrand - TAIRA Marylène - Monsieur LAHSEN BEN BRAHIM Mohamed – FERMEN Claudine – PILNIAK Alain - CASPERS Mauricette - **Adjoints**

Mesdames et Messieurs SENEZ Jean-Pierre – DOISY Bernard - KAPOUN Jean-Jacques - KHELIFA Armelle – SAENEN Romuald - MARTIN Nuccia – EZAHOUID Mohamed - BLANCHARD Perrine - DELCAMBRE Chantal - Monsieur MORAWIEC Laurent - DEVRED Sylvain – **Conseillers**

**Absents ayant donné procuration**

Monsieur CARRE Odilon à Madame TAIRA Marylène  
Madame PLANCKE Dorothée à Madame CASPERS Mauricette  
Monsieur LAMBERT Gaston à Monsieur SENEZ Jean-Pierre  
Monsieur DEFAUQUET Gérald à Monsieur SAENEN Romuald  
Madame WILLERVAL Aurore à Monsieur CANIVET Bertrand  
Madame DUCATILLON Béatrice à Monsieur DEVRED Sylvain

**Absents :**

Monsieur GOLA Eric – Madame LEVEQUE Jennifer

**Secrétaire de séance :** Monsieur SENEZ Jean-Pierre

**MOTION DE SOUTIEN – CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE GESTION  
2025-2028 ENTRE L'ETAT ET LA CAISSE AUTONOME NATIONALE DE  
SECURITE SOCIALE MINIERE (CANSSM) FILIERIS**

Restant particulièrement préoccupés par la nécessaire consolidation du réseau national de santé CANSSM- Filiéris, dont le devenir est l'objet de discussions nationales avec la CNAM sous l'égide du Gouvernement et de sa Ministre du travail, de la Santé des Solidarités et de Familles,

Considérant l'apport considérable de l'offre de santé de la CANSSM-Filiéris sur notre territoire en terme d'activités médicales, paramédicales et médico-sociales en faveur de la prise en charge solidaire de nos populations, notamment les plus fragilisées,

Madame le Maire propose à l'Assemblée délibérante de demander solennellement que le Gouvernement :

- Décide d'autoriser immédiatement une nouvelle convention d'Objectifs et de Gestion (COG) entre l'Etat et la CANSSM- Filiéris pour la période pluriannuelle 2025-2028
- Garantisse par cette COG, les moyens budgétaires de fonctionnement et d'investissements pluriannuels permettant de garantir la pérennité, le développement de ses missions, le recrutement indispensable des personnels et professionnels de santé en réponse aux besoins de nos populations.

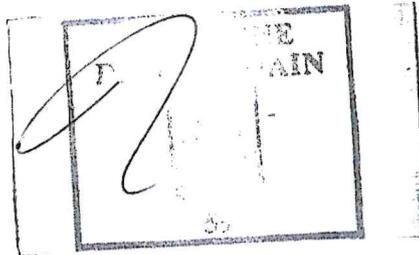
*Après l'exposé,  
Le Conseil Municipal,  
après en avoir délibéré,  
à l'unanimité :*

➤ **DEMANDE** solennellement que le Gouvernement :

- Décide d'autoriser immédiatement une nouvelle convention d'Objectifs et de Gestion (COG) entre l'Etat et la CANSSM- Filiéris pour la période pluriannuelle 2025-2028
- Garantisse par cette COG, les moyens budgétaires de fonctionnement et d'investissements pluriannuels permettant de garantir la pérennité, le développement de ses missions, le recrutement indispensable des personnels et professionnels de santé en réponse aux besoins de nos populations.

*Fait et délibéré en séance,  
Pour extrait conforme,*

*Le Maire,  
Maryline LUCAS*



*Le Secrétaire de séance,  
Jean-Pierre SENEZ.*

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, connected strokes.